



FSU-SNUipp Paris
11 rue de Tourtille
75020 Paris
01 44 62 70 01
snu75@snuipp.fr

À Paris, le 21 mai 2026

**À l'attention de Monsieur Grégoire, Maire de Paris,
et Madame Boux, Maire adjointe en charge des affaires scolaires,**

Monsieur le Maire,
Madame la Maire adjointe,

La FSU-SNUipp Paris a reçu lundi 18 mai un courrier proposant des modalités de participation à la convention citoyenne sur les temps et la protection de l'enfant à l'école. Dans celui-ci, vous y affirmez qu'il est indispensable d'associer les organisations syndicales des personnels. Toutefois, nous sommes interloqué-es par les modalités de participation que vous nous proposez.

En effet, nous sommes invité-es à participer à un « forum des acteurs » un samedi après-midi afin de permettre aux participant-es de venir nous interroger s'ils-elles le souhaitent... sans plus de précisions sur les modalités exactes d'organisation. Nous ne savons donc pas dans quel cadre, aux côtés de quelles organisations, ni dans quelles conditions matérielles, se déroulera cette participation. La seule autre proposition est l'envoi d'une contribution écrite.

Par ailleurs, dans ce courrier, vous annoncez qu'un panel d'enseignant-es participera aux échanges avec les membres de la convention. L'invitation à se porter candidat-e pour ce panel a été envoyée aux directeur-ices d'école dans une période chargée pour elles et eux et à quelques jours d'un long weekend, les privant de pouvoir informer leurs collègues. Qui plus est, un deuxième mail tardif qui n'a pas été transféré à tous-tes les enseignant-es, mais qui demandait aux directeur-ices de le faire, laissait très peu de temps pour s'inscrire au tirage au sort....

Ce choix d'un panel d'enseignant-es tiré-es au sort, dont la participation sera de toute façon très réduite au sein des travaux, est particulièrement préoccupant. Il n'a rien de démocratique, ni dans son principe, ni dans sa mise en oeuvre.

Pour notre syndicat, ces propositions font preuve d'un profond mépris pour le travail et l'engagement des enseignant-es, comme pour leurs représentant-es élu-es.

Monsieur le Maire, nous nous sommes adressé-es à vous à plusieurs reprises, durant la campagne ou depuis votre élection. Nous avons également rencontré Mme la Maire adjointe chargée des affaires scolaires. À ces différentes occasions, nous avons porté clairement nos exigences et celles de nos collègues. Vous faites le choix de les ignorer ! Comme la Ville de Paris le fait depuis 2013 !

Nous vous le répétons, les enseignant-es parisien-nes alertent et dénoncent depuis 2013 le fonctionnement des rythmes scolaires parisiens, leur impact sur les conditions d'apprentissage des élèves et sur leurs propres conditions de travail. Le système actuel est massivement rejeté par les

professeur-es des écoles. Lors de la dernière consultation intersyndicale, une large majorité de nos collègues s'étaient alors prononcée pour l'organisation de la semaine sur 4 jours.

La voix de nos collègues a été ignorée et méprisée par la Ville de Paris depuis 2013. Elle continuera visiblement à l'être sous votre mandature. On ne peut affirmer un attachement au service public d'éducation comme vous le faites quand on méprise ainsi ses agent-es.

La crise que traverse aujourd'hui le périscolaire est grave. Les violences abominables révélées dans un certain nombre de nos écoles nécessitent une réaction forte dont la protection des enfants doit être la priorité. Pour cela, il est indispensable de repenser le temps scolaire pour remettre au centre des préoccupations collectives la réussite scolaire et le bien-être et la sécurité de toutes et tous. Il est impensable de mener ce travail sans mettre au cœur des discussions les enjeux de l'École. Le temps scolaire ne peut être pensé uniquement en fonction des contraintes municipales, il doit retrouver toute sa centralité !

Vous ne pouvez questionner et arbitrer un tel sujet sans les enseignant-es, sans leurs représentant-es élu-es et sans respecter les principes démocratiques du dialogue social.

La FSU-SNUipp Paris continue d'exiger d'être partie prenante de cette convention citoyenne. Nous ne nous satisfaisons pas de ce simulacre de dialogue. La Ville doit prendre en considération les demandes des enseignant-es en organisant, avec l'Académie de Paris, une réelle et rigoureuse consultation de la profession. Les rythmes scolaires actuels doivent être abandonnés, les enseignant-es doivent être consultés et l'avis majoritaire respecté.

Enfin, si le changement de rythmes est fondamental, cela ne résoudra pas tout. Nous renouvelons donc notre demande de travailler sur l'articulation des temps scolaires et périscolaires au-delà de la seule question de l'organisation de la semaine : partage des locaux et du matériel, concertation des équipes, projets et fonctionnements communs, protocoles communs et partagés entre la Ville et l'Académie, etc. Dans l'intérêt des élèves et des personnels, ces questions doivent faire l'objet d'un travail rigoureux et paritaire.

Veillez croire, Monsieur le Maire en notre profond attachement au service public d'éducation.

**Pour la FSU-SNUipp Paris,
première organisation syndicale des enseignant-es du 1er degré,
Léa de Boisseuil et Audrey Bourlet de la Vallée,
co-secrétaires départementales**

